

Le Burundi ordonne l'expulsion de la représentante de Human Rights Watch

@rib News, 19/05/2010 â€“ Source AFPLe gouvernement burundais a retiré son accréditation à la représentante locale de l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) et ordonné son départ du pays d'ici le 5 juin, selon un courrier officiel. "Comme ce n'est pas à la première fois que vous affichez des attitudes de nature à porter préjudice aux institutions gouvernementales, le gouvernement se voit dans l'obligation d'annuler l'accréditation qu'il vous a accordée", indique une lettre adressée à Neela Ghoshal, correspondante d'HRW à Bujumbura. Daté du 18 mai, ce courrier est signé du ministre des Relations extérieures et de la Coopération internationale, Augustin Nsanze. "Vous êtes priée en conséquence d'arrêter vos activités dès le mardi 18 mai et de quitter définitivement le Burundi le 5 juin 2010 à 18 heures au plus tard", précise le document. De nationalité américaine, Neela Ghoshal travaillait au Burundi depuis trois ans et avait rédigé plusieurs rapports sur la situation politique et les violations des droits de l'homme dans le pays, où une série d'élections locales et nationales débutent vendredi. Publié le 14 mai dernier, le dernier rapport d'HRW demandait au gouvernement de lutter contre les violences politiques, en augmentation à l'approche des élections. Il décrivait de nombreux incidents, impliquant le parti au pouvoir, l'ex-rébellion hutu du Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD), et son adversaire des Forces nationales de libération (FNL), autre ancien mouvement rebelle. Ce "rapport omet sciemment tout le travail du ministre de l'Intérieur pour interdire aux groupes de jeunes de détourner le sport à des fins politiques, (...) prétend que la population a peur des élections de 2010 et accuse le parti au pouvoir de vouloir s'y maintenir", estime dans son courrier le ministre Nsanze. Celui-ci accuse la chercheuse d'HRW de "passer sous silence toutes les dispositions nécessaires prises par le gouvernement pour que les élections soient transparentes". Le rapport se concentre sur des événements "qui se sont déroulés en janvier 2010, comme si entre-temps il n'y avait eu aucune évolution", ajoute également le gouvernement.